ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 39045

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la famille qui reste le premier rempart contre l'exclusion. La famille reste la cle de la solidarite : un grand nombre de jeunes sont aides par les generations precedentes dans leur difficile acces a l'autonomie et les deux tiers des aides aux personnes agees dependantes sont apportees benevolement par leurs proches. Il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour soutenir la famille, cellule de base de notre societe.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour soutenir la famille, cellule de base de notre societe et premier rempart contre l'exclusion. La conference nationale de la famille, reunie le 6 mai dernier par le Premier ministre, a ete l'occasion d'ouvrir un large debat avec le secteur associatif et les partenaires sociaux sur les orientations souhaitables de la politique familiale. Cinq groupes de travail ont ete mis en place, portant sur les themes suivants : la famille aujourd'hui ; la compensation des charges et les aides aux familles ; la famille avec enfant dans son environnement ; les relations intergenerations ; la famille et le travail. Sur la base des conclusions et propositions de ces groupes de travail qui devont etre rendues en fin d'annee, le Gouvernement arretera les axes a privilegier dans l'avenir en matiere de politique familiale.

Données clés

Auteur : M. Hunault Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39045
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 mai 1996, page 2686
Réponse publiée le : 19 août 1996, page 4538